



LE LOUP-MARIN

Le bulletin d'information du village de Pointe-Verte • Octobre 2015

Les algues : un trésor à la portée de la main

Un trésor de bienfaits

Fucus, laminaire, ascophyllum, porphyre, laitue de mer... Quelles soient brunes, rouges ou vertes, les algues sont un trésor de bienfaits pour amender et fertiliser le jardin.

libérant les éléments nutritifs et les hormones de croissance qu'elles recèlent. Un bon plan avant la plantation des pommes de terre, des tomates, des betteraves, c'est-à-dire des légumes racines et des légumes fruits exigeants en potasse.

Elles contiennent environ 70 % de matière organique facilement décomposable et des sels minéraux nutritifs : 2 % d'azote, 2 à 3 % de potasse (6,5 % dans le fucus vésiculeux), mais assez peu de phosphore (0,3 %), 2 % de calcium, 1 % de magnésium (utile pour construire la chlorophylle), entre 1 et 8 % de soufre, 5 % de sodium et de nombreux oligoéléments, c'est-à-dire des éléments présents en quantités infimes mais indispensables aux plantes : fer, iode, zinc, manganèse, nickel, cuivre, etc.



Dans le compost

Les algues brunes plus épaisses n'auront pas le temps de se décomposer avant le printemps. Au lieu de l'étendre sur la terre, transformez ce goémon (ou varech) en compost, en le mélangeant aux déchets du jardin et de la cuisine. Quand vous aurez formé un gros tas, laissez-le tranquille pendant six mois environ.

Vous obtiendrez un excellent amendement organique pour nourrir les micro-organismes du sol, alléger les sols lourds ou donner de la consistance aux sols trop légers dont il améliore la rétention en eau et la fertilité. C'est aussi un excellent engrais pour nourrir les rosiers, les légumes exigeants (tomates...), les petits fruits et les arbres fruitiers.

Engrais liquide

Le jus d'algue stimule la croissance et la résistance des plantes aux maladies. Disponible en jardinerie, il s'utilise dilué, en pulvérisation foliaire au début de la croissance des plantes. Par exemple sur les tomates et les arbres fruitiers dont le feuillage devient plus vert et plus vigoureux. Il peut aussi servir de « mouillant » pour améliorer la fixation et l'action d'autres traitements comme le soufre ou la bouillie bordelaise. ◀

Les algues vertes, tristement célèbres dans les baies, sont les plus riches en calcium (3 %) et en magnésium (6 %).

L'automne et l'hiver sont propices à leur ramassage sur le haut des plages. Pensez d'abord à les étaler dans un point bas du jardin pour que la pluie élimine le sel qui, à la longue, peut nuire à la terre et aux plantes.

Pour les légumes

Les algues les plus fines, rouges ou vertes, peuvent être étalées à la surface du sol en hiver puis mélangées à la terre de surface au moment du bêchage léger. Elles se décomposent vite en

Dans ce numéro d'octobre vous trouverez :

J'améliore mon français	2	Info	5	Corrigé J'améliore mon français	8
Chronique du conseil municipal	3	Calendrier communautaire	6, 7	Coin Séjour-Jeunesse	10
Chronique santé	4	Club amical de l'âge d'or	8	La manne pour le jardinier	11

CONCEPTION

IMPRESSION

APPELEZ AUJOURD'HUI
afin qu'on vous
remarque demain

Impression
Imprimerie et design • Printing & Design

237, av. King,
Bathurst, NB E2A 1N9
506.546.1707
Fax: 506.546.8588

Retrouvez-nous sur



impressionprinting.com

PROTÉGEZ L'AVENIR de VOTRE FAMILLE et le VÔTRE dès MAINTENANT

Il est important de revoir vos besoins en assurance de personnes à différentes étapes de votre vie afin de vérifier si ceux-ci répondent toujours à vos besoins.

Par l'entremise de votre **Caisse populaire des Fondateurs, Donna White**, conseillère en sécurité financière, se fera un plaisir de vous rencontrer, et cela, sans frais. Elle possède l'expertise pour effectuer une analyse complète de vos besoins en assurance de personnes afin de vous proposer des stratégies adaptées à vos besoins et vos attentes.

GAMME DE PRODUITS DISPONIBLES

- Assurance vie
- Assurances maladies graves, invalidité et santé
- Assurance accident

**Prenez rendez-vous
dès maintenant**
506 783-4241



**Caisse populaire
des Fondateurs**



J'améliore mon français

Remplacer la préposition « sur », qui est mal utilisée dans les phrases suivantes, par la préposition ou formule correcte. Vous trouverez les réponses à la page 8 de ce *loup-marin*.

1. J'ai lu ton article sur le journal.
2. On lui a demandé de siéger sur un comité.
3. Ils se sont rencontrés sur l'avion.
4. Elle a croisé son amie sur la rue.
5. J'étais sur l'impression que tu viendrais plus tôt.
6. Mon cousin travaille sur une ferme pendant l'été.
7. Après la course, elle s'est assise sur le fauteuil.
8. Elle a passé la journée sur le téléphone.
9. Elle est sur les pilules depuis trois mois.
10. Je vais vous rappeler sur ça.



LE LOUP-MARIN

Octobre 2015 • volume 12 numéro 10

Le loup-marin : c'est le bulletin d'information municipal de Pointe-Verte.

Le Cap loup-marin : c'est le rocher que l'on peut voir, même à la marée haute, à l'entrée est du village. À une autre époque, on pouvait y voir des loups marins s'y réchauffer au soleil. C'est aussi là que l'on pêche des moules (mouques) sous la glace.

Périodicité : mensuel

Adresse postale :
La rédactrice
375, rue Principale
Pointe-Verte, NB E8J 2S8
Téléphone : 542-2606
pverte@nbnet.nb.ca



Rédactrice en chef : Mireille Arseneau
Président du comité de rédaction : Euclide Chiasson
Distribution : Mireille Arseneau
Montage : Imprimerie Impression
Équipe : Nathalie Gauthier, chronique *Santé* ;
Jeanne Lanteigne, chronique *J'améliore mon français*
et correctrice.

Membres du conseil municipal
Maire : Normand Doiron
Maire adjoint : John Kowtaluk
Conseillers : Michel Haché,
Marc Arseneau,
Alvine Haché
Directeur général : Vincent Poirier

www.facebook.com/village.pointe.verte
www.pointe-verte.ca

La manne pour le jardiner

Je me rappelle que mon grand-père Adelard Comeau, malgré qu'il avait accès à du fumier, ramassait à l'automne les algues rejetées par la mer pour les mettre sur le jardin de ma grand-mère. À l'époque il le faisait avec son cheval et une charrette.

Comme on le sait tous, un beau jardin se prépare à l'automne. De mon côté, puisque je demeure près de la côte, j'en profite aussi. Depuis des années je ramasse le goémon ou varech après une tempête venant de l'est. Il y en a beaucoup, ça ne coûte rien, c'est naturel, organique et très riche pour le sol. Ça exige un peu d'efforts mais avec un VTT et une remorque, ça se fait bien.



Le ramassage se fait à l'automne de préférence. Après les récoltes, on dépose le goémon sur la terre du jardin et on le laisse là jusqu'au printemps, en l'enfouissant avec un bêchage superficiel. On peut aussi le ramasser à l'année selon les tempêtes et le laisser composter ou sécher. En le mélangeant avec le compost de déchets ménagers, on obtient la maturité au bout de six mois environ. J'aime bien le compostage du varech car une fois terminé, il s'intègre mieux au sol.

Les algues se décomposent vite en libérant des éléments nutritifs et des hormones de croissance. Elles sont particulièrement bonnes pour les pommes de terre, les tomates, les betteraves, c'est-à-dire les légumes racines et les légumes fruits qui exigent beaucoup de potasse.

Cette pratique est courante à plusieurs endroits dans le monde, entre autres sur les côtes de la Bretagne. Il existe plusieurs façons d'utiliser les algues comme engrais naturel pour l'usage agricole ou de jardinage.

Bon jardinage et bon automne. ◀

Euclide Chiasson

CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE DE LA PAGE 3)

3. L'agent ou le gardien de la fourrière peut saisir et mettre en fourrière tout animal errant, c'est-à-dire qui n'est pas en laisse ni en compagnie ni sous la surveillance de son propriétaire ou gardien :

- a. dans un lieu public
- b. sur un terrain privé autre que celui du propriétaire ou du gardien du chien ou sans le consentement du propriétaire de ce terrain.

Le service de la police BNPP peut émettre des amendes à quiconque ne se conforme pas aux dispositions de cet arrêté. Le personnel municipal n'a pas le pouvoir de donner des amendes et n'est pas formé pour attraper des chiens ou autres animaux. Nous vous suggérons donc de communiquer au besoin directement avec la BNPP au 542-2666 ou avec la fourrière Beniro au 783-2420. ◀



Coin Séjour-Jeunesse

Mot de bienvenue

Nous tenons à souhaiter un bon retour en classe à tous nos élèves et à notre personnel. L'École communautaire Séjour-Jeunesse accueille 35 élèves cette année. Nos enseignants sont M. Mathieu Allain, Mme Tania Grant, Mme Nadine Mercier et moi-même, Line Mainville.

Nous sommes toujours à la recherche de gens disponibles pour faire du bénévolat à l'école. Les personnes intéressées sont priées de nous appeler au 542-2611.

Line Mainville
Directrice

Nouvelle agente de développement communautaire

Mon nom est Nadia Basque-Godin et je suis la nouvelle agente de développement communautaire de l'école. Je suis à Séjour-Jeunesse une journée par semaine. Si vous avez du temps à donner pour votre école ou une idée de projet, vous pouvez communiquer avec moi au 542-2611, ou par courriel à nadia.basque-godin@nbed.nb.ca. Au plaisir d'avoir de vos nouvelles.

Bénévoles recherchés

Nous sommes à la recherche de grands-parents bénévoles qui seraient intéressés à venir lire des histoires à nos élèves de la maternelle à la 2e année dans le cadre du programme Lire et faire lire Acadie. Votre tâche serait de lire un livre à voix haute devant les élèves (12 en tout) en leur montrant les images, et de leur poser quelques questions à propos de l'histoire. Chaque équipe est composée de deux bénévoles et l'activité dure environ 20 minutes. Elle se déroule une fois par semaine. Si cette activité vous intéresse, vous pouvez communiquer avec Nadia Basque-Godin au 542-2611 ou à l'adresse courriel nadia.basque-godin@nbed.nb.ca.

Spectacle pour les élèves

Le 20 octobre prochain, nos élèves de la 5e à la 8e année assisteront au premier spectacle de l'année à l'école secondaire Népisiguit. Le spectacle présenté sera S.I.M. (Spectacle d'improvisation modifiée) et mettra en vedette Luc LeBlanc, Jean-Sébastien Levesque, Robert Gauvin, Samuel Chiasson et André Roy.

Consultation publique

Étude de viabilité 1^{re} session à Séjour Jeunesse.
Le mercredi 7 octobre à 18h30.



CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Bonjour à tous,

Le conseil entreprend maintenant le dernier semestre de son mandat puisque des élections municipales auront lieu en mai prochain. Plusieurs dossiers seront abordés durant cette période, dont l'un qui a déjà fait couler beaucoup d'encre : les roulottes de voyage sur le territoire de la municipalité.

Suite aux nouveaux développements dans ce dossier, certaines autres municipalités de la région nous ont fait part qu'elles désiraient aussi réviser leur réglementation sur le sujet. C'est en effet une question que les citoyens ont posée au conseil : pourquoi les règles sont-elles différentes ou encore appliquées différemment d'une municipalité à l'autre? Nous nous sommes dit que ce serait une bonne occasion d'en discuter au niveau régional et de coordonner nos règlements dans la mesure du possible.

Le conseil vise à adopter les amendements à son règlement sur la présence des roulottes de voyage dans la municipalité avant la prochaine saison estivale. Une réunion de consultation publique aura lieu à une date qui sera communiquée plus tard. La municipalité invitera tous les citoyens ou groupes de citoyens intéressés à se prononcer sur différents aspects de la réglementation. Il sera possible de participer à cette consultation verbalement lors de la rencontre, ou encore par écrit.

À la lumière des commentaires recueillis le conseil, en collaboration avec le service d'urbanisme, préparera un projet d'amendement à notre plan rural en tentant de concilier les intérêts de toutes les parties concernées,

incluant la municipalité. Cet amendement sera ensuite soumis au processus prévu par la Loi sur l'urbanisme, c'est-à-dire que des annonces seront faites dans les journaux et une réunion publique aura lieu avant la présentation de l'amendement au conseil municipal, où il sera soumis à trois lectures lors de deux réunions différentes du conseil.

Arrêté sur le contrôle des animaux

Suite à plusieurs plaintes reçues au cours des derniers mois, le conseil municipal aimerait rappeler aux citoyens que le Village de Pointe-Verte possède un arrêté sur le contrôle des animaux. Nous vous présentons ici quelques éléments importants de cet arrêté. La version complète est disponible sur le site web de la municipalité ou en format papier au bureau municipal.

- Le propriétaire ne peut permettre, ni tolérer;
- a. que son chien dérange ou importune toute personne par ses aboiements ou ses hurlements;
 - b. que son chien morde ou tente de mordre toute personne;
 - c. que son chat ou importune toute personne par ses miaulements ou ses hurlements;
 - d. que son animal défèque dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle qui lui appartient; advenant le cas, le propriétaire est tenu d'enlever immédiatement les matières fécales.
2. Tout propriétaire de chien devra :
- a. à compter du 1er janvier de chaque année, être titulaire du permis valide de garde de ce chien que prévoit le présent article;
 - b. faire immatriculer son chien dans les trente jours suivant son acquisition.

(suite à la page 11)



LE CONSEIL MUNICIPAL DE POINTE-VERTE

Normand Doiron (maire) • John Kowtaluk (maire-adjoint),
Marc Arseneau, Alvine Haché et Michel Haché (conseillers),
Vincent Poirier (directeur général).





Chronique santé

Comme vous le savez, je suis infirmière praticienne au Centre de santé Chaleur de Pointe-Verte. Les gens me posent souvent des questions sur mon travail.



Au bureau, des patients viennent parfois me voir parce qu'ils ont des bouchons de cire dans les oreilles.



On me demande sont-ils dangereux, qu'est-ce qui les cause et comment peut-on les prévenir?

L'intérieur du conduit de l'oreille est naturellement huilé par la sécrétion de petites glandes qu'elle contient. Cette huile est appelée cérumen. Elle s'élimine normalement vers l'extérieur de l'oreille et sert de protection contre les bactéries et autres particules étrangères qui pourraient y entrer. La quantité de cérumen produite est différente d'une personne à l'autre et varie en fonction de plusieurs facteurs. En vieillissant, certaines personnes en produisent moins et le cérumen a tendance à s'accumuler avec les débris de peau morte qui se détachent normalement du conduit de l'oreille. L'utilisation de bouchons pour diminuer le bruit et le nettoyage du conduit avec des cotons-tiges (Q-tips) poussent le cérumen plus creux, provoquant parfois des bouchons. Le travail dans un endroit poussiéreux augmente aussi le risque de production de bouchons de cérumen.

Les bouchons de cérumen diminuent l'audition, peuvent donner une impression d'oreille bouchée, une sensation de pression à l'intérieur de l'oreille et

même causer des bourdonnements. Ils ne sont pas dangereux mais ils pourraient causer une otite externe si l'infection s'y développait.

Le seul moyen de voir s'il y a un bouchon de cérumen est un examen non douloureux avec l'appareil appelé otoscope qu'on utilise au bureau du médecin.

Afin de faciliter l'élimination d'un bouchon de cérumen, il est conseillé de placer dans l'oreille quelques gouttes d'huile d'olive trois fois par jour pour au moins trois jours et d'aller voir le médecin ou l'infirmière pour un lavage doux avec de l'eau tiède. Ce traitement est réservé à ceux qui n'ont pas eu de chirurgie à l'intérieur de l'oreille. Si vous avez déjà eu une opération au tympan de l'oreille, le médecin spécialiste en ORL nettoiera votre oreille avec un instrument spécial à son bureau.

On peut prévenir la formation d'amas de cérumen en nettoyant l'oreille externe seulement et en portant des protecteurs d'oreilles contre le bruit et la poussière. Il est aussi recommandé d'avoir un examen des oreilles au moins une fois par année.

Au plaisir de vous voir au Centre de santé Chaleur. ◀

Nathalie Gauthier
Infirmière praticienne

Article consulté en ligne le 17/09/2015.
www.pourquoidoctor.fr/MaladiesHome/226-Bouchon-de-cerumen

NON À LA FERMETURE DE L'ÉCOLE SÉJOUR-JEUNESSE DE POINTE-VERTE (Écrit en juin 2015)

À : District scolaire francophone Nord-Est
À : Daniel Guitard, Député
À : Brian Gallant, Premier Ministre du N.-B.

Bonjour,
Je m'appelle Jérémie Jean. Je m'en vais en 2e année à l'école Séjour-Jeunesse de Pointe-Verte. Il paraît qu'on a un petit problème à notre école. On a seulement 45 élèves (résultats pris en septembre 2014). Si on encourageait les enfants de Madran, Tremblay et Petit-Rocher Nord à venir dans notre école, ça ferait monter la population des élèves à Pointe-Verte et Petit-Rocher pourrait encore survivre. Il y en a des élèves qui restent à Pointe-Verte, mais ils vont à Petit-Rocher, Beresford, etc. Il faudrait que le District scolaire se réunisse pour créer une nouvelle loi dans les écoles. Si tu habites à Pointe-Verte, tu ne devrais pas avoir le droit d'aller dans une autre école. Si tu n'aimes pas cette loi, déménage dans le village de l'école que tu fréquentes. Si le District scolaire encourageait Petit-Rocher d'amener ses élèves du Tournesol à Pointe-Verte, ce serait une idée merveilleuse, mais malheureusement, Petit-Rocher n'acceptera JAMAIS d'envoyer ses élèves à Pointe-Verte. Si ce n'est pas OK pour Petit-Rocher (Tournesol) de venir à Pointe-Verte, pourquoi c'est OK pour Pointe-Verte d'aller à Petit-Rocher? Je sais que les adultes n'écoutent JAMAIS les enfants, mais là assez c'est assez. On est peut-être petits mais notre école est importante pour nous. Pour la première fois dans votre vie, ADULTES, ÉCOUTEZ NOTRE MESSAGE, NOUS VOULONS SAUVER NOTRE ÉCOLE.

De Jérémie Jean,
fier de fréquenter l'école Séjour-Jeunesse de Pointe-Verte.

Club amical de l'âge d'or

Gagnant-e-s de la boule de l'âge d'or

27 août	#556	Marie Frenette	92,50 \$	payé
3 septembre	#91	Statia St-Cœur	85,50 \$	pas payé
10 septembre	#546	Bernice Roy	181 \$	pas payé
17 septembre	#136	Yvette Lejeune	282,50 \$	pas payé

Notez qu'il faut avoir payé sa boule pour remporter le prix.

Parties de poche

Les parties de poches débutent le 21 octobre à 13 h 30 à la salle municipale de Pointe-Verte. Bienvenue à toutes et à tous!

La banque alimentaire Coup d pouce de Petit Rocher (B.A.), qui dessert les municipalités d'Alcida, Laplante, Madran, Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte et Tremblay, est à la recherche d'un président ou d'une présidente pour son conseil d'administration.

Pour plus de renseignements sur les tâches du président, on vous invite à communiquer avec les personnes suivantes: Paul Émile Beaudet, président sortant, au numéro 783-7585 ou par courriel à l'adresse beaudetpaul@hotmail.com; Mireille Frenette, directrice de la B.A. au numéro 783-3172 ou par courriel à l'adresse coupdepoucepr@hotmail.com.

Corrigé de l'exercice «J'améliore mon français»

1. J'ai lu ton article **dans** le journal.
2. On lui a demandé de siéger **à** un comité.
Siéger « sur » un comité est une copie (calque) de l'anglais « to sit on a committee ».
3. Ils se sont rencontrés **dans** l'avion.
Il faudrait faire de l'acrobatie pour se rencontrer « sur » un avion!
4. Elle a croisé son amie **dans** la rue.
« Sur la rue » est un calque de l'anglais « on the street ».
5. **J'avais l'impression** que tu viendrais plus tôt.
On ne devrait pas dire « être sur l'impression » ni « être sous l'impression ».
6. Mon cousin travaille **dans** une ferme pendant l'été.
On pourrait aussi dire « travaille **à** la ferme ».
7. Après la course, elle s'est assise **dans** le fauteuil.
On s'assoit **dans** un fauteuil, mais **sur** une chaise ou **sur** un tabouret.
8. Elle a passé la journée **au** téléphone.
Passer la journée « sur » le téléphone risquerait d'être un peu inconfortable.
9. Elle **prend des** pilules depuis trois mois.
« Être **sur** des pilules » est une copie de l'anglais « to be on pills ».
10. Je vais vous rappeler **là-dessus**.
On dit aussi « à ce sujet ». « On that » est un calque de l'anglais « on that ».



▶ INFO

▶ Collecte spéciale des ordures - Jeudi 15 octobre 2015

L'enlèvement spécial des ordures sera effectué lors de la journée habituelle de l'enlèvement des ordures, soit le **jeudi 15 octobre 2015 seulement**. Tous les déchets devront être placés au chemin avant 7 heures, le jour de l'enlèvement.

DÉCHETS ACCEPTÉS : Appareil ménagers, meubles, matelas, bois de bricolage, broussailles, etc. À l'exception des gros articles, les déchets doivent être placés dans des boîtes en carton, sacs à ordures, ou attachés en paquets ne dépassant pas 50 livres et/ou 4 pieds de longueur. **Les fenêtres doivent être cassées et mises dans des boîtes marquées**. Le tout doit être déposé sur le bord de la rue pour le ramassage.

DÉCHETS NON ACCEPTÉS : Rebut de construction, gros arbres, automobiles, motoneiges, roches, gravier, sable, fumier, carcasses d'animaux, réservoirs d'essence, bombes de propane, pneus, matériaux explosifs, réactifs, corrosifs, et solvants. **Pour ce qui est de la peinture et de la cendre, vous pourrez les apporter aux dépôts de produits dangereux (lire plus bas) ou à la Grange à tapis de Beresford.**

PROPRETÉ DES ROUTES : Si vous apportez vos déchets au site d'enfouissement, s'il vous plaît vous assurer de bien les recouvrir ou les attacher pour garder les bordures des routes propres. **RAPPELONS QUE** les verres brisés, les objets piquants, les seringues et les objets coupants doivent être enveloppés soigneusement avant d'être jetés dans les poubelles. Ces objets peuvent représenter un danger pour vous ainsi que pour le personnel chargé de l'enlèvement des ordures. **Merci !**

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

La Semaine de la prévention des incendies se tiendra cette année du 4 au 10 octobre. Le thème pour la campagne 2015 est « Entendez le BIP quand vous dormez. Dans les chambres à coucher, installez des avertisseurs de fumée! ». Nous tenons à informer le public qu'en ce qui concerne les détecteurs de fumée, tout est une question d'emplacement. Le message principal de la campagne de prévention des incendies de cette année est qu'il faut installer un détecteur de fumée dans chacune des chambres à coucher, à l'extérieur de chaque chambre et à chaque étage de la maison, y compris au sous-sol. De plus, il faut avoir en place un plan de sécurité-incendie comprenant des voies de sorties qui ont été mises à l'essai.



▼ Calendrier communautaire

octobre 2015

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1	2	3 Messe - 16 h
4	5 18 h 30 Jeu de pétanque Salle municipale	6 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle municipale Gratuit	7 Messe - 9h	8 10 h - Exercices pour les aînés (50 ans et plus) Salle municipale - Gratuit 19 h - Partie de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle municipale	9	10 Messe - 16 h Chevaliers de Colomb
11 10 h : Assemblée des Chevaliers de Colomb - Local des Chevaliers	12 18 h 30 Jeu de pétanque Salle municipale	13 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle municipale Gratuit	14	15 10 h - Exercices pour les aînés (50 ans et plus) Salle municipale - Gratuit 19 h - Partie de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle municipale	16	17 Messe - 16 h
18	19 Élection Fédérale Salle municipale	20 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle municipale Gratuit	21 Messe - 9h	22 10 h - Exercices pour les aînés (50 ans et plus) Salle municipale - Gratuit 19 h - Partie de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle municipale	23	24 Messe - 16 h
25	26 18 h 30 Jeu de pétanque Salle municipale	27 10 h Exercices pour les aînés (50 ans et plus) - Salle municipale Gratuit	28	29 10 h - Exercices pour les aînés (50 ans et plus) Salle municipale - Gratuit 19 h - Partie de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle municipale	30	31 Messe - 16 h 

PROMOTE | PROMOTION

APPELEZ AUJOURD'HUI
afin qu'on vous remarque demain

237 av. King, Bathurst, NB
506.546.1707
impressionprinting.com

Promocité




Pointe-Verte
Village paisible

GROUPE R.H. FRENETTE GROUP
Petit-Rocher / Moncton

C.P. / P.O. Box 3010
1029 Route 134
Petit-Rocher, NB E8J 3E7

Tel. : 783-3245
Fax : 783-8274
rhfrenet@nb.aibn.com